

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONT'S D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 24 septembre 2024
--	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	13 septembre 2024	17 septembre 2024

N° délibération	Objet
2024-075	Marché n°2024-02 - Etude de préfiguration pour l'amélioration et le développement d'hébergements touristiques public

Le 24 septembre 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Jacques THEPAUT à Claude MOREL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON, André PAUL à Georges MORVAN

Excusés : Anne ROLLAND, Thiphaine BODENEZ, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Claude MOREL

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Depuis quelques années, des dysfonctionnements structurels sont observés sur les équipements vieillissants que sont les chalets en bois de la communauté de communes situés sur le camping de Botmeur.

De même, leur aménagement intérieur ainsi que leur design sont devenus désuets et moins en phase avec les attentes des clientèles recherchant un hébergement typé « randonnée » sans sacrifier un certain confort et une gamme de services ou équipements annexes essentiels.

Afin d'avoir un regard plus complet sur les hébergements à la nuitée, trois autres équipements sont inclus dans cette étude : le gîte d'étape à St Rivoal ainsi que le gîte d'étape et le camping à Botmeur.

Cette étude permettra de renseigner les propriétaires de l'état des bâtiments et a pour objet :

- 1) Dans un premier temps :
 - D'établir un état des lieux
 - De procéder aux analyses techniques nécessaires permettant de vérifier la conformité des équipements et installations aux normes en vigueur et aux règlements d'hygiène et de sécurité
 - De présenter les éventuels désordres ou dysfonctionnements.
- 2) Dans un second temps :
 - De réaliser une évaluation/faisabilité des travaux d'amélioration des équipements ou sites
 - De présenter des scénarii de réaménagements intérieurs afin de moderniser les équipements et optimiser les espaces intérieurs

Un marché a été lancé le 26 juillet 2024 et la fin de la consultation était le 17 septembre dernier.

Trois sociétés ont répondu au marché : Flores, La Pitaya et EGIS Conseil.

Au vu de l'analyse qui est réalisée sur deux critères : valeur technique 60 % et prix des prestations 40 %, l'offre de EGIS Conseil s'élève à 27.025 € H.T. et répond le mieux au cahier des charges.

Il est proposé de retenir cette offre.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide

- D'attribuer le marché d'étude de préfiguration pour l'amélioration et le développement d'hébergements touristiques public à Egis Conseil pour un montant de 27.025 € H.T.
- D'autoriser le président à signer et exécuter le marché précité

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

La secrétaire,

